



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Cinquante et unième session

Jinan, Chine, 25-29 mars 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

La session se tiendra à l'Hilton Jinan South Hotel & Résidences, Jinan, Chine
du lundi 25 mars à 9h30 au vendredi 29 mars 2019

Les deux réunions du groupe de travail physique se tiendront au même endroit comme suit : 1) la *Norme générale pour les additifs alimentaires*, le vendredi 22 mars (9-18 heures) et le samedi 23 mars (9-12h30) ; et
ii) Confirmation/Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires, le samedi 23 mars 2019 (14h30-18 heures).

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/FA 19/51/1
2	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/FA 19/51/2
3(a)	Questions d'intérêt découlant de la FAO et l'OMS et de la 82 ^e réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	CX/FA 19/51/3
3(b)	Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la 82 ^e réunion du JECFA	CX/FA 19/51/4
	- Observations à l'étape 3	CX/FA 19/51/4 Add.1
4(a)	Confirmation et/ou révision des limites maximales des additifs alimentaires et les auxiliaires technologiques dans les normes Codex	CX/FA 19/51/5
4(b)	Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires des normes de produits sur les dispositions correspondantes de la NGAA	CX/FA 19/51/6
5(a)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): Rapport du GTE sur la NGAA	CX/FA 19/51/7
5(b)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): Propositions de nouvelles et /ou la révision des dispositions relatives aux additifs alimentaires (réponses à la CL 2018/27-FA)	CX/FA 19/51/8
5(c)	Document de discussion sur l'emploi des nitrates (INS 251, 252) et des nitrites (INS 249, 250)	CX/FA 19/51/9

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations, les ordres du jour et les rapports seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles.

Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session. Page des Réunions et rapports – CCFA51

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
5(d)	Document de discussion sur l'élaboration de l'énoncé pour une alternative à la note 161 en rapport avec l'emploi des édulcorants	CX/FA 19/51/10
5(e)	Document de discussion sur l'utilisation des termes « frais », « nature », « non transformé » et « non traité » dans les textes Codex existants	CX/FA 19/51/11
6	Avant-projet de révision du <i>Système International de Numérotation</i> (SIN) des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989)	CX/FA 19/51/12
	- Observations à l'étape 3	CX/FA 19/51/12 Add.1
7	Proposition d'additions et de modifications à la Liste prioritaire des additifs alimentaires proposés pour évaluation par le JECFA (réponses à la CL 2018/28-FA)	CX/FA 19/51/13
8	Autres questions et travaux futurs	
9	Date et lieu de la prochaine session	
10	Adoption du projet de rapport	

DOCUMENTS D'INFORMATION

Document d'information sur la NGAA	FA/50 INF/01
Document d'information sur les dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits	FA/50 INF/02

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Point 4 de l'ordre du jour: Les documents énumérés au point 4 (a-b) de l'ordre du jour serviront de base à la discussion au sein du Groupe de travail physique sur la confirmation/l'alignement. Le rapport de ce groupe de travail physique sera disponible en tant que document de séance lors de la session et sera examiné sous ce point.

Point 5 de l'ordre du jour: Les documents énumérés au point 5 (a-b) de l'ordre du jour serviront de base à la discussion au sein du Groupe de travail physique sur la NGAA. Le rapport de ce groupe de travail physique sur la NGAA sera disponible en tant que document de séance lors de la session et sera examiné sous ce point.